



Séminaire National

Sur les chemins de l'Éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), où en sommes-nous ? Quelles évaluations pour comprendre et progresser ?

Novembre 2005, Cerizay

TOURISME SOLIDAIRE, CAPACITÉS ET DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT DURABLE

Intervention de M. Gilles Caire, université de Poitiers

Présentation par Francis Thubé :

Gilles Caire est maître de conférence et économiste à l'université de Poitiers. Il dirige un master professionnel en Droit et Economie sociale et solidaire. Il va nous parler du tourisme en lien avec les idées de développement socialement durable.

Intervention de Gilles Caire

Bonjour,

Je me propose de traiter aujourd'hui de la relation entre Tourisme et DD, abordée non pas dans sa dimension environnementale mais plutôt à partir de la dimension sociale.

Quelques mots : je suis de l'université de Poitiers, membre d'un groupe de recherche : le GEDES (Groupe d'étude sur le développement économique et social). Par ailleurs je suis co-animateur d'un site internet, site civil, gratuit, libre, sans vocation commerciale, intitulé « tourisme durable.net »). Vous y trouverez de nombreuses communications.

Initialement je me proposais de traiter du « tourisme solidaire, capacités, développement socialement durable ». J'ai élargi le sujet.

J'ai supprimé le terme solidaire, ce qui ne signifie pas que je n'en parlerai pas, mais je vais m'intéresser également à ce qui se passe au Nord.

Je vais essayer, dans le temps qui m'est imparti, de répondre à trois questions :

- Pourquoi le tourisme est-il important en matière de DD ? Pourquoi lorsqu'on se penche sur le DD, le tourisme est-il à mes yeux une bonne entrée ? Pourquoi cela revêt-il de l'importance pour l'avenir de la planète, dans les trois dimensions ?
- Comment l'approche des capacités met-elle la personne humaine au centre du DD ?
- Quelle place pour l'économie sociale et solidaire dans le développement des capacités ? Comment ce tiers secteur peut-il contribuer à un développement

qui ne se limite pas à l'économie mais inclue le développement humain ? Ex. : le tourisme solidaire.

Première question : pourquoi le tourisme est-il important en matière de DD ?

Il y a six raisons (à mon avis) :

1- Le tourisme est le **premier secteur économique mondial**, la première branche exportatrice au niveau mondial, devant les secteurs de l'automobile, de la chimie, du pétrole et des produits alimentaires. Il représente 7% des biens et services de la planète, 37 % des services pris isolément. Tout dépend de la façon de définir le tourisme, de manière plus ou moins large, mais globalement il reste un secteur prépondérant. Quelques autres chiffres : il représente 5% du PIB mondial, 80 millions d'emplois directs et 200 millions d'emplois indirects. C'est la plus grande industrie du monde et pour la France le tourisme est un secteur particulièrement important : 7% pratiquement du PIB, 1 million d'emplois au niveau de la seule restauration/hébergement, 200 000 entreprises. C'est chaque année le secteur qui rapporte le plus de devises à la France, celui dont le solde excédentaire de la balance des paiements est le plus important. Lorsqu'on parle de secteurs sur lesquels la France devrait se positionner, on oublie toujours qu'un des secteurs majeurs, c'est déjà le tourisme.

2- Quand on parle de DD il y a une **dimension Nord-Sud**, et le tourisme fait partie des secteurs importants pour les pays du Sud. On estime que pour la moitié des pays du Sud, la première source de devises, c'est le tourisme, qui est un enjeu social, environnemental et pas seulement économique.

3- C'est une **source essentielle de migration humaine**. Par définition, le tourisme nécessite la mobilité, les déplacements. On dit souvent que le tourisme est le seul secteur d'activité où le consommateur se déplace sur le lieu de production, va à l'usine. Au niveau mondial, cela représente 760 millions de déplacements de touristes par an au plan international, et quasiment 4 milliards de déplacements si on inclut les déplacements touristiques en interne à chaque pays. Naturellement, ces déplacements ont des impacts :

- économiques, déjà évoqués,
- culturels : le tourisme étant une activité de contacts, ces impacts culturels véhiculent indirectement une certaine idéologie de consommation,
- et des conséquences environnementales, car l'avion, comme la voiture, émettent des gaz à effet de serre.

4- Le tourisme par définition est une **activité composite**, transversale, faisant appel à de nombreuses branches. Le tourisme, c'est de la consommation déplacée. On vit comme on le ferait chez soi, un peu différemment, mais néanmoins on fait appel à de l'hébergement, à des activités de loisirs ; on achète son journal, on va chez les commerçants... Le touriste a une activité transversale qui dépasse la restauration et l'hébergement. Une analyse de l'impact du tourisme doit prendre en compte tous ces impacts diffus.

5- **Le tourisme s'appuie sur le territoire et son patrimoine**. Le touriste recherche une ambiance qui peut être humaine, culturelle, climatique, historique. Certains qualifient le tourisme de « promenade dans la différence ». Cependant, ce n'est pas

toujours aussi simple, car le touriste aime à retrouver, parfois, ses petites habitudes. Il existe un tourisme « *off shore* », « sous bulle » : les parcs d'attractions par exemple, mais qui, lui aussi, a partie liée avec le territoire. Ces parcs ne sont pas implantés n'importe où. Regardez l'implantation des *centers parcs*, exemple type du tourisme « sous bulle ». Ce type de tourisme s'est développé en Sologne, en Normandie. Et pas simplement pour une question de distance par rapport à la région parisienne : il y a également la prise en compte d'un milieu local. Le DD comporte une dimension territoriale et par conséquent le tourisme est une bonne entrée.

6- **Le tourisme** peut être qualifié « **d'activité existentielle** », même si cela peut paraître pompeux. Je ne sais si les personnes ne vivent que pour les vacances, mais néanmoins les vacances tiennent une grande place dans leur vie, revêtent une importance en termes de valeur et de plaisir. Le tourisme est lié à des jugements esthétiques : le beau et le laid, critères touristiques traditionnels. Il est lié également à des considérations morales : l'amour, l'amitié, la coutume. Le tourisme est lié à l'imagination en termes d'exotisme, de rêve, de jeu, de rappel à l'enfance. Il est lié à un imaginaire collectif extrêmement important aujourd'hui. C'est devenu une activité qui caractérise les habitants des pays du Nord en termes de loisirs et des habitants du Sud en termes productif. Pour le Nord, ne pas prendre de vacances peut être vécu comme étant une source d'exclusion. Être exclu des vacances, c'est être, en partie, exclu de la société. C'est un des facteurs pris en compte, en France pour la définition de la pauvreté de l'existence.

Cependant il ne faut pas oublier, en dépit de son importance, que le tourisme conserve une mauvaise image à différents niveaux :

1-Si la vraie valeur c'est le travail, le tourisme en tant que **loisir**, devient une activité futile, secondaire. Si l'on présente les choses différemment, on peut considérer qu'actuellement il y a d'autres urgences que le tourisme en termes de logement, d'emploi, d'exclusion sociale.

2-Les **emplois touristiques** sont de **mauvaise qualité** du point de vue des rémunérations, des conditions de travail, d'horaires, de protection sociale, de logement des saisonniers...

C'est un des deux secteurs les moins bien rémunérés avec celui des services aux personnes. Les contrats sont souvent à temps partiels. Pour ceux qui ont un contrat à temps plein, les horaires sont importants. Un seul chiffre : dans l'hôtellerie, la moyenne du temps de travail hebdomadaire pour les personnes à temps plein s'élève à 46 h /semaine, contre 39,5 h en moyenne nationale. Le secteur du tourisme est le seul secteur où la durée officielle du travail est de 42 heures. Ces emplois sont défavorables, ce qui explique les difficultés de recrutement.

Contrairement à ce qu'affirme le MEDEF, ce n'est pas simplement le niveau des charges sociales qui pose problème, mais également le niveau d'attraction.

Au-delà, derrière le tourisme, subsiste toujours une mauvaise image. Le tourisme est une activité de service qui passe au Nord comme au Sud pour une activité de « boys », voire, dans certains pays, d'esclavage. Le client est roi, on est à son service. L'assimilation entre service et domesticité, même si elle n'est plus apparente - comme à une certaine époque - reste présente à l'esprit.

3-On considère que **le tourisme n'est pas un secteur d'avenir**. Deux remarques : Le gouvernement français a choisi l'été dernier 67 pôles de compétitivité. Aucun ne concerne le tourisme, bien que celui-ci soit le premier secteur économique. Deux pôles s'y intéressent marginalement : la filière équidés à Deauville avec le tourisme équestre, et dans le Languedoc Roussillon, la filière habitat-énergies renouvelables, qui fait référence au tourisme durable. C'est certainement le pôle qui s'intéresse le plus au tourisme. Parmi les 105 projets déposés, un seul concernait le tourisme, à Biarritz, et il a été refusé. Il y a là un paradoxe.

Élie Cohen, économiste industriel, dit que « les destructions d'emplois industriels se sont accélérées ces deux dernières années. Si la France n'est pas capable de se ressaisir, elle ira vers sa spécialisation naturelle : le tourisme. Un scénario catastrophe dans lequel l'emploi industriel détruit serait remplacé par des emplois de bien moindre qualité dans des services aux particuliers ». Cela sous-entend que nous sommes doués pour le tourisme en raison de notre patrimoine culturel, du climat... Cela peut devenir une spécificité naturelle mais aussi une catastrophe pour la France.

4- **Le touriste a une image péjorative**. On parle des « envahisseurs », des « hordes » ou des « troupeaux » de touristes dont la presse se fait le relais. Dans les Alpes on appelle les touristes « des doryphores ». Le doryphore envahit les pommes de terre, au même titre, les touristes envahissent nos terres. Depuis le XVIII^e siècle, on a toujours opposé les touristes et les voyageurs. Ces derniers passent pour des personnes cultivées qui pratiquent un tourisme responsable, tandis que le touriste passe à toute allure, guide vert en main. Jean Urbain a écrit à ce propos un ouvrage (que je vous invite à lire), intitulé « l'idiot du voyage » qui démonte ce discours critique des élites par rapport au tourisme de masse, supposé idiot.

Le tourisme est une entrée intéressante pour la réflexion sur le DD, qui permet de réfléchir à de nombreuses dimensions de la société actuelle en termes de temps libre, de priorités sociales, conditions de travail, environnement...

Seconde question : l'approche des capacités, sa relation avec le DD et le droit aux vacances

Quelques mots sur le droit aux vacances

C'est d'abord le droit aux loisirs et aux congés payés qui remonte aux années 1936.

Il est juridiquement inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, mais aussi dans des textes internationaux comme le Pacte des Droits Economiques Sociaux et Culturels de 1966 et la Convention sur les Droits de l'Enfant. De multiples textes relatifs à l'organisation internationale du travail y font également référence. Au plan international il existe bien un droit aux loisirs, repos et congés payés.

Au plan européen, deux textes :

- La Charte Sociale Européenne du Conseil de l'Europe, sur le même format, avec depuis 1999, la garantie de 4 semaines de congés payés pour les pays signataires de la charte.

- La Charte des Droits Fondamentaux, qui devait être reprise dans le projet de constitution européenne, a fait disparaître le terme de loisir pour ne conserver que le droit au repos et aux congés payés. Je pense que cela est révélateur d'une certaine vision critique du loisir.

En France,

- le préambule de la constitution de 1946 qui reprend la déclaration universelle des droits de l'Homme : droit au repos, loisirs, congés payés. Il y a là une logique puisque la France a co-écrit cette déclaration. La notion de vacances n'apparaît pas encore.
- Plus récemment, la loi contre l'exclusion de 1998 affirme un droit aux vacances et stipule : « l'égal accès de tous, tout au long de la vie à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ». Il ne s'agit pas simplement d'un droit individuel, mais de cohésion sociale, de citoyenneté. Être exclu des vacances, c'est en partie, être exclu de la société.

Quelques mots sur l'approche des capacités

C'est un économiste indien, Amartya SEN, Prix Nobel d'Economie en 1998, surnommé le « Nobel des pauvres » (sans aucun sens péjoratif), qui a développé cette approche. Il est universitaire, issu d'une famille d'universitaires, en Inde et aux USA, et dans sa biographie il dit avoir toujours vécu dans un campus.

Entre 1965 et 2005, il y a eu 50 prix Nobel dont un seul attribué à une personne issue des pays du Sud, ce qui lui a valu ce surnom de Nobel des pays pauvres.

Tous les autres ont été remis à des personnes des pays du Nord, dont 37 des USA. Il y a une domination de la science économique anglo saxonne et états-unienne.

Ce Nobel des pauvres se situait dans le courant néo-classique dominant chez les économistes : la théorie du « choix social ». En 1970, il écrit « Collective choice and social welfare ».

La lecture de l'ouvrage de J. Rawls « la théorie de la justice », écrit en 1971, va l'amener à introduire dans l'économie une dimension d'équité. Il se met à réfléchir à des notions de justice, responsabilité, pour établir un lien entre éthique et économie.

En 1981, il écrit « Poverty and famines » où il explique que la famine n'est pas qu'un problème alimentaire, mais aussi un problème politique de répartition des biens.

En 1989, avec « Commodities and capabilities », il montre que, pour lui, le développement signifie essentiellement l'extension de l'éventail des libertés.

L'approche des capacités

- Il nous faut partir de l'approche économique dominante dite « approche utilitariste néo-classique » qui se présente ainsi :

Les individus disposent d'un revenu monétaire qui leur permet d'effectuer des choix de consommation au regard d'une satisfaction et d'un certain bien-être. Cela signifie que la satisfaction des individus peut être mesurée à l'aune de leur revenu monétaire : le PIB / habitant comme indicateur de bien-être privilégié. Si on s'intéresse à la pauvreté, on définira un seuil monétaire au-dessous duquel on considérera que la personne est pauvre. Ce seuil de pauvreté diffère selon les pays. Il est de 1 dollar par jour au niveau mondial. En Europe on a une approche en termes

de pauvreté relative c'est-à-dire par rapport au revenu médian, mais on fait toujours une approche monétaire de la pauvreté.

Si on applique ce schéma à l'exemple que j'ai choisi : le départ en vacances, on considère actuellement en France que le seuil monétaire déclenchant pour une famille de 4 personnes, se situe autour de 1500 Euros de revenus mensuels. En dessous, la famille ne dispose pas de moyens suffisants pour partir en vacances.

- Cette approche monétaire, utilitariste est ensuite enrichie par la Banque Mondiale de l'organisation du travail dans une approche dite des « besoins essentiels ».

On considère que le revenu monétaire n'est pas le seul indicateur de bien-être ou de pauvreté de la population. Il convient d'ajouter des biens et services minimums, qui sont en partie le résultat de services sociaux proposés au plan national.

Cette approche a une double entrée :

- Pauvreté monétaire
- Pauvreté d'existence qui se mesure en termes de rations de calories, d'espérance de vie, d'alphabétisation, d'éducation, etc.

Au niveau international, cela se traduit par l'IDH (Indice de Développement Humain) qui prend en compte les 3 dimensions : PIB, espérance de vie, niveau d'éducation.

L'UNESCO le traduit également en « indice de pauvreté humaine » IPH 1 et IPH 2 pour les pays en voie de développement.

Autre traduction de l'ONU avec les « indicateurs du millénaire » comportant huit objectifs et quarante-huit indicateurs, touchant l'égalité des sexes, la mortalité infantile, le sida, le paludisme, l'aspect DD, etc.

La pauvreté est donc pluri-dimensionnelle et ne peut pas se résumer à des PIB/habitant. Si les USA sont bien placés pour le PIB/habitant, en termes de pauvreté humaine ils régressent dans les classements. Ce sont les pays scandinaves que l'on retrouve en tête de liste.

J'ai omis de vous dire quelle est la traduction faite en France de cette approche au niveau « des besoins essentiels ».

L'INSEE et l'Union Européenne, depuis 1997, mènent des enquêtes sur ce qu'ils qualifient de « pauvreté en condition de vie ». Dix-sept éléments ont été retenus pour la définir :

- des éléments de confort d'habitat : le logement dispose-t-il de WC, douche, chauffage, ...
- le ménage possède-t-il un magnétophone, une télévision, un téléphone ? ...
- un des 17 critères porte sur la question des vacances : le ménage possède-t-il les ressources pour partir en vacances une fois par an ? En France 31% des ménages déclarent ne pas disposer de ressources suffisantes pour partir en vacances. Cela signifie que le non départ en vacances est considéré comme un élément caractérisant la pauvreté d'existence.

- Revenons à l'approche des capacités

- Les « dotations ».

Toute personne, homme ou femme, peut être dotée de certains biens, soit par héritage, achat, résultat d'une production personnelle ou transfert social. Ces dotations sont très larges car elles ne concernent pas seulement des revenus salariaux ou des dotations monétaires. Elles touchent la production non marchande, la production domestique des femmes au foyer... Même si ce type de dotations ne rentre pas dans le calcul du PIB, elle contribue au bien-être familial. Il est donc

important de faire rentrer dans ces dotations tout ce qui n'est pas mesuré par les statistiques : la production non marchande, la production de biens et services pouvant être troquée (cf. dans les pays du Sud) ou vendue (cf. les pays du Nord), les revenus salariaux et transferts sociaux.

Appliqué à l'exemple choisi - le droit aux vacances -, cela signifie que si le niveau de salaire reste important pour l'activité vacances, on a recours par ailleurs à des loisirs auto-produits : jouer aux cartes (c'est gratuit), ou à des prestations sociales : chèques vacances.

- L'« accessibilité » :

À partir de ses dotations, l'individu va essayer de les transformer, de les échanger. Il faut accéder en premier lieu au marché. S'il n'y a pas de produits à acheter, on ne peut rien faire avec les dotations. En second lieu, il faut de l'épargne pour pouvoir consommer dans le futur. En l'absence d'instruments d'épargne (banque), la personne peut consommer aujourd'hui, mais sans transfert pour le futur.

L'accès au marché en termes de vacances, c'est par exemple le village de vacances associatif. C'est le courant social associatif, né en 1936 avec les auberges de jeunesse, qui se développera à la fin des années 1950 et au début des années 1960 avec les VVF (village de vacances familles). L'idée est de créer un produit touristique à destination de cette catégorie de population qui jusqu'à présent ne partait pas. Parallèlement, il faut créer un produit, une activité accessible à cette catégorie de population : existence de transports à prix modiques, ou création en 1980 des chèques vacances.

Il existe également les « opportunités sociales » qui sont les caractéristiques institutionnelles et environnementales dans lesquelles se trouve l'individu et qui lui permettent d'accéder aux *services publics* : existe-t-il un service public ? à quelle distance ? à quel prix ? ... Ces services publics permettent à l'individu d'accumuler du capital humain ou économique.

En termes de vacances, l'accès aux services publics, ce sont par exemple les colonies municipales lancées à la fin des années 1930 par les municipalités communistes, développées entre les années 1950 et 1960 par la plupart des municipalités. Citons également l'accès aux musées, l'accès aux plages et plans d'eau publics. En France, les plages sont accessibles et font partie du service vacancier, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays, certaines plages pouvant être privées.

Il y a aussi le *capital social collectif*, basé sur des valeurs : identité et vie culturelle, éthique partagée, moyens d'expression et de participation aux décisions, corruption, violences, place de la femme, valeurs et normes dominantes, droit à...

Comment la société juge-t-elle les vacances ? Affirme-t-elle un droit aux vacances ? C'est le cas en France. On considère que le droit aux vacances participe d'un capital social collectif.

Dernier point et non des moindres : la *qualité environnementale*. Il ne suffit pas d'avoir des plages ouvertes à tous, encore faut-il qu'elles ne soient pas souillées par du pétrole. Le tourisme est profondément marqué et influencé par des catastrophes naturelles, des événements en termes de santé. L'épidémie de SRAS il y a deux ans, a eu des conséquences négatives sur le tourisme en Asie du Sud-Est. Au 1^{er} janvier 2006 rentrera en vigueur pour la France, le Chili et la Grande-Bretagne une taxe aérienne, modulée en fonction des distances parcourues. Elle sera destinée à lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud et particulièrement contre le paludisme et le sida. En parallèle, M. Blair a en projet l'instauration d'une taxe à vocation environnementale : 100 Euros par vol et par personne, car le permis à

polluer nécessiterait que chaque passager apporte sa quote-part. Cela risque de compromettre l'économie du transport aérien.

En résumé, l'accessibilité est une question de revenus, d'accès au marché et d'opportunités sociales. À partir de cette notion d'accessibilité, on peut définir un premier niveau de pauvreté chez les tenants de l'approche par les capacités : celui de pauvreté en termes d'accessibilité et d'exclusion.

- Troisième point : les potentialités

L'accessibilité est axée dans le présent alors que les potentialités sont tournées vers le futur. L'important ici, ce sont les capitaux dont dispose la personne :

- *Capital financier*, mais ce n'est pas le seul
- *Capital humain* : le mode de déplacement en France privilégiant la voiture, détenir son permis de conduire devient un élément du capital humain
- *Capital physique*, les biens durables favorisant le départ en vacances : la possession d'une caravane, d'un mobil home.
- *Capital personnel* : le réseau d'hébergement chez les parents, chez les amis ou en résidence secondaire. Actuellement, les deux tiers des nuitées touristiques se font par ce biais-là. L'hébergement marchand en matière de tourisme est minoritaire. Pour la petite histoire, on constate que l'hébergement chez les parents est proportionnel au lieu d'habitation : 11 jours pour la côte d'Azur contre 4 en Champagne-Ardennes. Ceux qui ne disposent pas de réseaux ou de parents sont défavorisés.

Ce départ en vacances déclenche des *effets rétroactifs* que je qualifie de « *capital vacancier* ». À partir du moment où l'on est parti en vacances à diverses reprises, on a acquis des habitudes, des pratiques, qui permettent un certain savoir faire. Les exclus des vacances ne disposent pas de ce savoir faire. Par conséquent, quand bien même on leur fournit les moyens financiers, des bons-vacances, ils ne partiront pas : ils en seront incapables, seuls, d'où l'importance du soutien associatif. On ne peut pas se dédouaner en apportant seulement de l'argent. Il est nécessaire de leur « apprendre » à partir en vacances. Certains ne sont jamais partis en vacances, d'autres n'en ont pas pris depuis plus de dix ans. (J'ai oublié une précision : le critère vacances = quatre nuits consécutives. En-dessous il s'agit de courts séjours.)

La question de la *vulnérabilité* : ces capitaux permettent de se protéger face à la survenance d'un risque. En cas de chômage, un cadre supérieur pourra continuer à partir en vacances, car il aura des réserves financières, une voiture, etc. Par contre, l'ouvrier, qui n'a pas de capital vacancier, est vulnérable, et le moindre événement défavorable le conduira à ne pas partir en vacances.

- Revenons à mon schéma (cf. **diaporama**) pour parler des caractéristiques personnelles.

Du point de vue des capacités, ce qui est également important ce sont les *caractéristiques physiques* des personnes. Pour prendre une image chère à A. Sen, il ne s'agit pas seulement de donner du riz à une personne, encore faut-il que son état de santé lui permette d'assimiler ce riz.

Ces caractéristiques *personnelles* que sont le sexe, la santé, le poids, le handicap, la situation au sein de la famille, etc., expliquent la capacité à utiliser les biens, les services et les potentialités.

Au niveau du départ en vacances, on trouve là tous les motifs (non financiers) au non départ en vacances : santé personnelle, contraintes familiales ou professionnelles.

- On en arrive aux capacités définies par A. Sen comme « l'étendue des possibilités réelles à faire et d'être » à savoir l'éventail de choix possibles pour un individu.

Ce qui compte c'est la diversité de cet éventail : que peut faire cet individu ? Est-il capable de partir en vacances ? Les vacances apportent des bienfaits multidimensionnels.

Étudions les statistiques relatives au non départ en vacances, c'est-à-dire aux 25% de français qui ne partent pas dans l'année, même pour une nuit, en dehors de chez eux (les statistiques datent de 1997, mais les évolutions dans ce domaine sont faibles). Les causes du non départ sont les suivantes :

- Raisons financières à 52%
- Contraintes familiales : enfants, personnes âgées
- Contraintes professionnelles : les éleveurs
- Autres : habite une région touristique, pas envie d'aller voir ailleurs, ou pas envie d'aller dans la famille, ...on économise pour partir plus tard...

Le choix : certaines personnes font le choix de ne pas partir. Par rapport aux capacités, cela signifie qu'ils ont la capacité à partir mais ils font le choix en toute liberté de ne pas le faire. Derrière ce choix, il peut y avoir l'envie de ne pas partir, le fait d'apprécier les vacances à la maison... Il peut y avoir d'autres raisons, notamment la survalorisation de cette liberté de choix de non départ. Les enquêtes ne nous permettent pas de le savoir.

Résumons cette approche par les capacités :

* Le revenu n'est pas le seul déterminant du bien-être : on prend en compte des variables socio-économiques, physiques, psychologiques, pour définir l'approche du bien-être.

Même chose pour les notions de pauvreté, de discrimination, d'exclusion, d'inégalités. Elles ne se résument pas à des différences de dotations monétaires. C'est beaucoup plus complexe en termes de questions de potentialités, de caractéristiques personnelles. Je n'ai pas évoqué ici le monde du handicap. En France se développe depuis 5 ans le label « tourisme et handicap ». Ici, ce sont les caractéristiques personnelles qui gênent le départ en vacances, et non un manque financier. Les hébergements ne sont pas adaptés, et ce label développe une forme de politique en faveur des départs en vacances des personnes handicapées.

Dernier point : la liberté de choix, la liberté de faire ou pas est un critère de bien-être. Ce n'est pas seulement ce que réalise l'individu qui est important pour lui, mais aussi, ce qu'il peut potentiellement réaliser, ce qui lui est accessible, d'où l'importance fondamentale de la liberté de choix.

L'éventail des possibilités offertes va me permettre de mesurer le degré de développement d'une société.

Le développement ne se limite pas au développement économique ou à des critères de conditions d'existence mais également à un critère de développement des libertés.

Je fais l'impasse sur le DD socialement durable, pour essayer de tenir les temps.

Troisième question : quelle place pour l'économie sociale et solidaire en termes de développement des capacités ?

Actuellement les organisations internationales pensent que le tourisme international est une des rares opportunités pour les pays pauvres.

Ce slogan de l'organisation mondiale du tourisme – agence de l'ONU -, est relayé par l'Unesco, la banque mondiale et de multiples organisations internationales.

Le tourisme passe pour être, selon eux, le seul secteur exportateur accessible pour les pays pauvres, parce que le tourisme repose sur des ressources naturelles, culturelles. C'est la seule chose qui reste aux pays pauvres qui sont dépourvus de technologies adaptées à la mondialisation, ne possèdent ni capital humain, ni capital financier.

Les ressources naturelles (bien que pas nécessairement évidentes si on s'en réfère au cauchemar de Darwin) sont, avec les ressources culturelles - le folklore...-, leurs seuls actifs. On attend du tourisme des bénéfices économiques en termes de revenus d'exportation, d'emplois, de recettes fiscales. En tant qu'activité transversale, le tourisme peut offrir des opportunités pour l'économie locale : artisanat, agriculture, taxis... C'est un moyen de développement et de diversification de l'économie locale.

Autres avantages du tourisme selon ces organisations internationales :

* Le secteur s'appuie massivement sur le travail non qualifié autorisant le recours à des petites mains locales, inemployables dans des secteurs technologiques.

* Le tourisme international peut se développer en milieu rural. Ce qui est totalement faux : il se développe sur des zones littorales ou des grands centres culturels urbains !

* Les vendeurs de rues et petits artisans peuvent bénéficier de cet apport des pays du Nord.

* Le tourisme favorise l'égalité des sexes, notamment dans la restauration où l'on trouve une forte population de femmes.

* Le tourisme est « une histoire humaine qui apporte ouverture et amitié, dans le travail ou le loisir ». On sous-entend ainsi que l'on puisse se réaliser en étant femme de ménage dans un hôtel, parce qu'il y a un contact, une ouverture, une relation d'amitié avec les touristes. Ce n'est pas totalement faux. Le tourisme apporte en effet, pour le pire et le meilleur, une certaine ouverture à des sociétés locales, mais avec des dangers considérables et une vision idyllique des choses.

À l'opposé, listons les risques de ce tourisme international :

* Il repose beaucoup sur des importations : matériaux de construction, équipements mobiliers, voire alimentation pour partie, importation de pétrole pour les transports routiers.

* Au niveau des transports aériens, rares sont les compagnies originaires des pays du Sud, ce secteur étant dominé par les compagnies des pays du Nord. Quelques pays ont leurs compagnies aériennes, comme l'Egypte, mais connaissent les problèmes que l'on sait.

* Lorsque le touriste achète pour cent Euros (son forfait touristique), la part revenant au Pays du Sud est faible.

* Faible effet de débordement : le touriste est censé rencontrer les vendeurs de rue, acheter des souvenirs locaux... mais il y a beaucoup de tourisme d'enclave, type Club Méditerranée. Le touriste qui choisit le Club Méditerranée, ne sort pas nécessairement à l'extérieur. Le touriste qui fait un voyage culturel, suit un guide qui va l'orienter vers des lieux d'achats ; il n'y a alors pas de liberté de divagation. Tout dépend du type de tourisme : le routard aura un impact supérieur sur l'économie locale que le touriste encadré.

* Le rôle des multinationales du tourisme : concentration importante au niveau aérien et touristique. Un seul chiffre : au niveau européen, les huit premiers tours opérateurs réalisent 80% des ventes de voyages au forfait international. La concentration s'accroît. La première multinationale d'origine allemande a racheté Thomas Cook, Nouvelles Frontières et devient un acteur majeur.

Les producteurs du Sud sont obligés de passer sous les fourches caudines des pays du Nord.

Le tourisme solidaire s'intègre dans la mondialisation en faisant du tourisme international, mais reste à la marge en essayant de se différencier.

* C'est un tourisme alternatif qui repose sur le contact, la rencontre, avec une logique de développement des territoires et d'implication des populations locales. Il s'agit de mettre en œuvre des produits touristiques, d'autres pratiques touristiques caractérisées par la règle des trois P : (cf. diaporama)

- *Petits groupes* : dix personnes
- *Peu de temps* : une semaine
- *Peu de groupes* dans l'année (2 ou 3) : on est sur du micro tourisme, en zones rurales pour éviter des impacts sociétaux négatifs.
- *Faire au mieux avec l'existant*. On ne crée pas d'hébergements ou d'activités spécifiques pour les touristes, ou du moins, on va les créer avec des moyens locaux.
- *Juste prix* : le prix doit rémunérer les producteurs locaux, comme pour le commerce équitable.
- *Refus du consumérisme* : le touriste n'est pas le client roi, il n'a pas tous les droits. On attribue à E. Morin cette pensée : « la valeur des vacances, c'est la vacance des valeurs ». Cela sous-entend qu'en vacances on devient irresponsable.
- *Apprendre à coopérer*, signifie que le projet est élaboré en lien avec la population locale. Elle participe au montage du projet, à sa réflexion. Si la population ne veut plus du projet de tourisme solidaire, elle a la liberté de le refuser. Apprendre à coopérer, c'est également établir une coopération Nord-Sud, la plupart des projets s'appuient sur une structure relais qui peut être, soit une association, une entreprise ou une ONG. Cette structure relais des pays du Nord est là pour commercialiser le produit et sensibiliser les touristes des pays du Nord au tourisme solidaire.
- *Avec et au profit de tous*, c'est essayer de monter un projet touristique auquel la majorité de la population est associée et participe : pas de spécialisation de personnes dans l'accueil du touriste. La participation doit être large pour qu'en termes économique et culturel, la population se sente impliquée.

Tous ces projets intègrent une prime de développement : une partie du prix du voyage servira à financer un capital collectif (centre de santé, construction d'école, système d'irrigation...)

En France, le tourisme solidaire est très minoritaire : 0,4% des séjours touristiques à l'étranger, soit 60 000 voyages/an si l'on compte le tourisme d'aventure, 5 000 voyages/an en tourisme solidaire pur, pour 17 millions de séjours touristiques de Français à l'étranger.

Néanmoins, le tourisme solidaire représente 50 millions d'Euros de chiffre d'affaires par an, à comparer avec les 70 millions d'euros du commerce équitable en France. Ce n'est pas négligeable.

Le tourisme solidaire ne se limite pas à des chiffres. Il se veut champ d'expérimentation pour le tourisme de demain en termes de *développement local*.

La diapo n° 21 porte sur les aspects exclusivement économiques. Lorsqu'un *touriste conventionnel* achète un forfait voyage, sur les cent Euros qu'il paye, 20 restent au Nord pour rémunérer l'agence de voyage, les taxes, 35 sont consacrés aux transports aériens, (l'exemple pris porte sur un séjour de 15 jours à l'international longue distance, entre continents). Seuls 45 de ces cent euros arrivent sur place mais avec des évasions : rapatriement de profits quand les hôtels appartiennent à des multinationales, rapatriement de salaires du personnel d'encadrement ou d'animation des hôtels qui viennent souvent des pays du Nord.

Prenons un exemple : les Caraïbes. Le taux de fuite total est estimé entre 85 et 90 %.

Face à cet état de fait, *le tourisme solidaire* ne semble pas plus favorable : les coûts de fonctionnement sont presque aussi importants que pour du tourisme conventionnel, car on est sur une toute petite échelle. Ces structures relais des pays du Nord, même en s'appuyant sur des bénévoles ont des coûts de structure qui oscillent entre 9 et 26% du prix du séjour. En termes de transport aérien, la situation est pire. Volontairement, on va dans des pays ou des zones peu accessibles et pas vers des destinations traditionnelles. On voyage avec des compagnies dont les prix sont classiques, dans des aéroports mal desservis. Le coût du transport aérien est plutôt supérieur à celui du tourisme conventionnel. Sur place, pour accéder aux villages, il faudra un transport local plus important.

Les dépenses locales ne sont pas nécessairement plus importantes mais :

- Il n'y a quasiment pas de fuite : si l'on est à 28 %, ils vont rester au local
- Ces dépenses locales concernent des zones qui n'ont rien à voir avec le tourisme conventionnel centré sur le littoral et les grandes zones culturelles. Le tourisme solidaire va essayer d'irriguer des territoires à l'origine non touristiques.
- Dernière différence : la prime de développement de 3 à 15 %, qui sert à développer des projets locaux et contribue à l'élaboration d'un capital collectif.

Juste une chose, je n'ai pas abordé *l'environnement* mais vous connaissez la « stratégie facteur 4 » gouvernementale : il faut diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Sur cette base, on considère que 9% vient des déplacements à but touristique sur les 25 ou 30 % provenant des transports de personnes, de marchandises, soit un quota de 203kg CO₂-e/personne/an.

En termes de distances maximales cela représente :

- 470 km en avion moyenne-distance et 537 km en avion longue-distance, parce qu'un avion dégage moins de gaz à effet de serre en vol qu'au décollage.

Si on applique au sens strict la stratégie facteur quatre, en avion, on fait le trajet Paris-Nice, mais pas le retour...

- En auto, vous ferez 1127 km sur la base d'une personne par auto. Si vous vous mettez à deux vous pouvez faire Paris-Nice aller et retour.

Si vous voyagez en train ou bus vous pouvez aller plus loin.

- En train (si c'est un train diesel à l'étranger) on peut faire 7807 km.

Cela veut dire que le tourisme ne peut pas continuer à se développer de façon exponentielle comme aujourd'hui...

Conclusion :

Un tourisme socialement durable c'est « faire richesse ensemble », tout en gardant sa personnalité.

Que signifie cette expression du sociologue Jean Viard ? Le terme de « faire » est utilisé par opposition au « laisser faire » qui caractérise les formes de tourisme habituelles et pour marquer une volonté de se projeter dans l'avenir. À travers « richesse » on ne parle pas que de richesse économique : le tourisme, par nature, touche des richesses extra-économiques, qui sont liées au social, à la culture, à l'environnement. « Ensemble », par ce qu'il faut une solidarité Nord-Sud mais aussi une solidarité Nord-Nord : il faut penser aux personnes qui ne partent pas, s'il y a vraiment un droit aux vacances... Actuellement, 1 milliard d'hommes se déplacent pour les vacances. Par rapport à l'impact sur l'environnement, il est impossible d'imaginer que tous se déplacent – et encore le kérosène n'est pas taxé !!! Cela signifie-t-il que le tourisme de masse est condamné ?

Il faut repenser le produit touristique, qui peut être la pire et la meilleure des choses...

Enfin, « tout en gardant sa personnalité », cela signifie qu'il faut repenser le tourisme en l'adaptant aux considérations locales. Et je termine par un proverbe asiatique qui dit que le tourisme est comme un feu : vous pouvez faire cuire votre repas dessus mais il peut aussi brûler votre maison.

Des articles pour approfondir :

www.tourisme-durable.net et aussi

sceco.uni-poitiers.fr/gedes